

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/148
13 septembre 2003

(03-4916)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE

Déclaration de S.E. M. Hashim A. Yamani

Ministre du commerce et de l'industrie
(*En qualité d'observateur*)

C'est un grand honneur pour moi de représenter le Royaume d'Arabie saoudite à la cinquième Conférence ministérielle de l'OMC. Je voudrais assurer de notre sincère gratitude le gouvernement et le peuple du Mexique qui accueillent cette importante Conférence et ont fait preuve à mon égard, ainsi qu'à celui de ma délégation, d'une chaleureuse hospitalité.

Le Royaume d'Arabie saoudite adhère aux principes du système commercial multilatéral ancré dans le système fondé sur des règles de l'OMC. Depuis de nombreuses années, le Royaume applique ces principes à l'élaboration et à la conduite de ses politiques commerciales. Nous avons un régime de commerce ouvert et libéral qui est intégré dans l'économie mondiale à un point que la plupart des pays n'ont pas atteint.

Conformément à cette politique d'ouverture et d'interdépendance, le Royaume s'emploie activement à faire avancer le dossier de son accession à l'Organisation mondiale du commerce. Au plus haut niveau, le gouvernement a fixé l'objectif d'un achèvement de ce processus dans les meilleurs délais possibles, à des conditions raisonnables et mutuellement avantageuses. Nous avons accompli de grands progrès en concluant des accords bilatéraux concernant l'accès aux marchés, y compris avec certains de nos principaux partenaires commerciaux. Les négociations avec d'autres partenaires commerciaux sont en bonne voie.

Le Royaume d'Arabie saoudite est prêt à soutenir la concurrence dans une économie mondialisée. Il s'y est préparé, pour l'essentiel, en menant à bien une restructuration majeure et un programme de réforme économique dont l'élément central est le rôle déterminant que joue le secteur privé dans l'activité économique. Un certain nombre de nouvelles lois relatives au commerce ont été promulguées et d'autres sont à l'étude.

L'Arabie saoudite a suivi avec un vif intérêt les négociations menées dans le cadre du Programme de Doha pour le développement. Nous avons, comme de très nombreux pays en développement, l'impression qu'elles ne progressent pas de façon satisfaisante et que leurs intérêts n'y ont pas la place essentielle qui devrait leur être accordée.

Il faut dissiper cette impression en prenant à la présente Conférence des décisions de grande portée, afin que les négociations débouchent sur l'accroissement des possibilités offertes aux pays en développement et l'élargissement de leur part dans la croissance du commerce mondial. Nous avons collectivement la responsabilité de veiller à ce que les promesses faites à Doha en novembre 2001 soient traduites en résultats concrets lorsque les négociations se concluront le 1^{er} janvier 2005.

Parmi les décisions importantes qui devraient être prises à la présente Conférence figure l'accélération de l'accession des pays candidats p